

Des bio offrent un modèle résiliant à la sécheresse

Quelques agriculteurs bio de la Confédération paysanne ont fait part à la nouvelle préfète de leurs solutions pour lutter contre le manque de précipitations.

A lors que la France agricole s'inquiète devant l'ampleur de la sécheresse qui démarre et des dégâts que celle-ci va porter aux productions les plus fragiles, des agriculteurs en productions bio de la Confédération paysanne dont Benoit Jaunet, porte-parole, qui siège aussi à la chambre d'agriculture du département, ont fait part à la nouvelle préfète, Emmanuelle Dubée, de leurs solutions pour lutter au mieux contre les effets de la sécheresse. Un message qui ne semble pas être passé encore en totalité.

C'était mercredi soir à la ferme de l'Âne arrosé à Soutiers-Saint-Pardoux en Gâtine, le Nueilaubrais Benoit Jaunet arborait pour la visite d'exploitation un tee-shirt sur lequel était écrit en lettres blanches sur fond noir : « l'eau un com mun, Protégeons-la, Partageons-la ! »

« Nous ne sommes pas écoutés à la chambre d'agriculture », s'attriste, au terme de la rencontre, celui qui préfère le mot paysan à celui d'exploitant agricole. « Le partage de l'eau,

sont détaillées par les arrêtés préfectoraux consultables en ligne sur le site internet des services de l'Etat : www.deux-sevres.gouv.fr > Compte tenu des conditions météorologiques et de l'évolution de la situation hydrologique, chacun est invité à adopter des comportements économes pour tous les usages de l'eau », précise la préfecture. La situation des restrictions dans chaque commune du département est disponible sur le site national Propluvia : www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr.

en savoir plus

De plus en plus de restrictions en eau

> La préfecture vient d'annoncer de nouvelles mesures de restriction des usages de l'eau pour les exploitants agricoles dans le sous-bassin versant de la Boutonne « supra » et le justifie. « La baisse des écoulements et des nappes souterraines dans ce bassin se poursuit », estiment ses services. Ces mesures de restriction s'appliquent pour l'irrigation agricole déjà depuis mercredi. Les prélevements agricoles sont interdits de 8 h à 19 h du lundi au vendredi et du samedi 8 h au dimanche 19 h. > Ces mesures de restriction, qui varient selon le bassin-versant,



À la ferme de l'Âne arrosé, à Soutiers-Saint-Pardoux, Armandine Pacault (au centre) et ses associés ont montré à la nouvelle préfète du département, Emmanuelle Dubée, des techniques de cultures et d'élevage résiliantes à la sécheresse.

on n'y est pas ! Il n'y a que ceux qui sont raccordés à la bassine qui en ont en ce moment. » Benoît Jaunet évoque sans la citer l'immense réserve d'eau puisée à partir de la nappe phréatique qui vient d'être construite à Mauzé-sur-le-Mignon par les partisans d'une accélération de la production agricole. « Le partage de l'eau,

cole, comme le président de la chambre d'agriculture Jean-Marc Renaudeau (lire notre édition du 16 mars). **L'eau remonte aussi par capillarité depuis la nappe**

« La multiplication de ces mégabassines, ce n'est pas la solution, insiste l'agriculteur à la tête d'un troupeau de vaches allaitantes, car elles accélèrent l'assecissement des sols, en diminuant la remontée de l'eau par capillarité. Celle-ci fonctionne naturellement et à son maximum quand la nappe phréatique est bien remplie. En développant un modèle d'agriculture intensive on appauvrit nos sols et on diminue les précipitations. La seule vraie issue pour l'instant, est de respecter le cycle naturel de l'eau. L'arbre et les haies tiennent un rôle crucial dans cet équilibre. Avec leurs racines, les plus grands d'entre eux vont puiser l'eau y compris dans les nappes phréatiques. Plus tard, cette eau est en partie restituée au travers leurs feuilles, par évapotranspiration. Elle maintient un taux d'humidité dans l'air ambiant à la surface des sols et participe à la formation des nuages. » Chacun peut constater cette impression de fraîcheur quand il se promène où ces éléments ont été maintenus.

Philippe Engerbeau



Benoit Jaunet mercredi avec Emmanuelle Dubée.

••• Un modèle qui peut encore s'adapter

Pour être résilient à la sécheresse, Benoit Jaunet payson bio à Nueil-les-Aubiers ne cultive pas de maïs (une céréale gourmande en eau), mais de la luzerne, une légumineuse qui ne nécessite pas d'être irriguée. Cette dernière nourrit toute l'année son troupeau de vaches allaitantes. C'est un autre aspect du modèle agricole que l'agriculteur de la Confédération paysanne, a tenté de faire valoir aux yeux de la préfète Emmanuelle Dubée venue à sa rencontre mercredi soir

à Soutiers-Saint-Pardoux. Grâce à des températures douces durant l'hiver, il vient d'effectuer une première coupe de fourrage. La récolte a été bonne, en volume et en qualité. Celui-ci s'inquiète pour la seconde fauche dans les mois à venir, s'il ne pleut pas. Comme sa collègue Armandine Pacault qui recevait sur ses terres à la ferme de l'Âne arrosé. « Si l'eau ne pleut pas, pour nourrir nos gros animaux on aura des problèmes. Nous serons dans l'obligation de

compter sur le « soutien » de ses clients, ceux de l'Amapi. Le maïs qu'elle cultive en très petite quantité pour compléter la ration alimentaire de ses poules pondeuses, sur une terre habituellement humide et en rotation sur des parcelles pour pâture, elle se rassure en estimant qu'elle n'utilise que des semences fermières peu gourmandes en eau. « Si le faut, nous nous en passerons », finit-elle par dire.

P. E.